



## **Béatrice Soucaret, Présidente de l'Union patronale de Charente, le bilan à mi-mandat**

mercredi 6 juillet 2011, par [lpe](#)

A mi-mandat, la présidente du MEDEF fait un bilan du chemin parcouru et des axes de combat en cours.

*« L'activité a été difficile et chargée. Au milieu d'une sortie de crise économique et de réformes tous azimuts : taxe professionnelle, retraite, élections consulaires. J'ai une boussole qui m'a montré deux axes, le changement et le combat. A mon arrivée, le terrain n'était pas serein. Je crois pouvoir dire que j'ai contribué à la restauration d'une certaine sérénité et à une meilleure image du monde patronal. »*

Evoquant les élections consulaires, Béatrice Soucaret considère que la tentative d'union avortée avant les élections est « un échec utile puisque l'union s'est faite après. Reste un nouveau challenge, la construction de cette grande chambre de commerce. Nous avons des mandataires dans les deux CCI, nous avons notre rôle à jouer ».

Trois combats majeurs se poursuivent, construire un pôle d'excellence en terme de formation supérieure, lutter contre les charges des entreprises et désenclaver la Charente.

Le CESI/IEA Centre d'études supérieures industrielles a été créé pour répondre à une demande exprimée en 1958 par des entreprises telles que SNECMA, Renault, La Télémécanique, CEM et Chausson.

Aujourd'hui, la formation est parfaitement adaptée aux besoins des entreprises et permet de garder des compétences en Charente. Les promos comptent chaque année une centaine d'étudiants qui, leur diplôme d'ingénieur en poche, trouvent à 99% un emploi, les autres faisant le choix de continuer leurs études vers un Master.

Autour du CESI, le campus des métiers de la CCI d'Angoulême, la COFOP, l'institut consulaire de Cognac, l'antenne universitaire complètent l'offre en matière de formation initiale et continue et s'inscrivent dans l'ambition d'un pôle d'excellence. « Il y a une synergie entre tous les acteurs, nous pouvons revendiquer que l'Union patronale est à l'initiative de ce projet d'une vraie image d'école supérieure en Charente ».

Dans les années à venir, 10 Millions d'euros vont être investis pour la construction de logements étudiants.



Pour désenclaver la Charente, il faut moderniser les infrastructures de transport. Le SNIT (Schéma national des infrastructures de transports) comporte bien des faiblesses pour le département. Béatrice Soucaret compte sur les parlementaires « *qui sont conscients de l'importance du sujet, ils ont promis de faire le maximum.* » En ligne de mire, la route Limoges-Saintes, Angoulême-Cognac, l'accessibilité à la future gare LGV et l'aéroport. « *J'aimerais que l'on développe encore plus les activités para aéronautiques, la formation dans ce domaine.* »

L'augmentation des charges imputées aux entreprises est le premier ennemi de la croissance et de l'emploi : taxe de transport, taxe enseigne représentent des sommes conséquentes. Si l'activité en Charente se porte plutôt bien, les entreprises souffrent du coût des matières premières dont le carburant (hausse de 32%). Cela crée des tensions de trésorerie.

L'Union patronale mène un réel combat à ce niveau avec les élus pour faire pression.

Catherine Ormel